

COMPTE-RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI 15 MAI 2019

L'an deux mil dix-neuf, le quinze mai à vingt heures trente, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle de réunions du n°02 rue des Mollus, sous la présidence de Monsieur René BEGUIN, Maire.

Présents : Claudine GEORGES-LECOMTE, Christian BLIN, Jean-Claude CAROUX, Bernard HAMARD, Nelly CORDEAU, Thierry NOZIERES, Florence BILLAULT-FRANCOIS, Annie TOULLIC, Didier PICARD.

Absents excusés : Fabienne LANGRAND (pouvoir à Claudine Georges-Lecomte), DUCHENE Jean-Marie (pouvoir à Christian BLIN), Catherine BIRONNEAU, Virginie WILHELM (pouvoir à René Béguin).

Absents : Pauline PETIT, Yann BERRUET.

EXTENSION DU SYSTEME DE VIDEO PROTECTION

Le conseil municipal **VOTE** l'extension du système de vidéo protection :

- Rue des Mollus face au hangar communal et au chenil,
- Rue des Noyers face au Stade Jean-Pierre Adams et à l'espace de jeux

ACCEPTE les devis de la Sté IBSON pour un montant de 8 232 euros et de la SOMELEC pour un montant de 4 812,36 euros,

VOTE la décision modificative au Budget 2019 correspondant au financement.:

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VOIRIE RUE DU 11-NOVEMBRE

Le conseil municipal **RETIENT** le devis de l'entreprise TINET pour les travaux d'aménagement de la rue du 11-Novembre pour un montant de 90 158,64 euros TTC, **VOTE** la décision modificative au Budget 2019 correspondant au financement.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VOIRIE RUE DU CHATEAU

Le conseil municipal **ATTRIBUE** le devis présenté par la Sté EUROVIA pour un montant de 64 227.60 € TTC.

CONVENTION AVEC LE CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION (CDG 45) POUR SUIVI ET LIQUIDATION DES DOSSIERS RETRAITES DES AGENTS

Le conseil municipal **DECIDE** d'adhérer au service payant, selon tarif fixé par délibération du Centre de gestion de la FPT du Loiret, de la prestation retraite du CENTRE DE Gestion de la FPT du Loiret pour la constitution des dossiers et l'accueil des agents, **AUTORISE** le Maire à signer la convention et tous les actes ou avenants à intervenir dans le cadre de l'une de ces procédures.

FRAIS DE SCOLARITE ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Le conseil municipal **APPROUVE** les tarifs qui seront mis en application pour l'année scolaire 2019-2020 concernant la participation aux frais de scolarité qui devra être demandée aux communes de résidence des élèves fréquentant les écoles de la commune soit : **735 €** pour les classes élémentaires et **1 355 €** pour les classes maternelles, soit le maintien des tarifs actuels.

SUBVENTION F.A.C. SOIREE CABARET 2019

Le conseil municipal **APPROUVE** le devis présenté par l'association « KS Arts Prod » de Sully-sur-Loire, pour la présentation du spectacle « Cabaret » le 19 octobre 2019 d'un montant de 2 700 euros, **SOLLICITE** une subvention du Conseil Départemental au titre du Fonds d'Accompagnement Culturel (FAC) d'un montant de 2 025 euros correspondant à 75% de la dépense.

AME – PLUIHD – DEBAT SUR PLAN D'ORIENTATIONS ET D' ACTIONS (POA)

Le conseil municipal, après lecture du document présenté par l'AME concernant le Plan d' Orientations et d' Actions du PLUIHD, débat sur le sujet.

QUESTIONS DIVERSES

DESERTIFICATION MEDICALE – PROTESTATION AU GOUVERNEMENT

Le conseil municipal de la commune de Corquilleroy **PROTESTE** fermement contre cette décision incompréhensible et injustifiée, qui ne peut avoir pour effet que d'aggraver la désertification médicale constatée dans le Loiret, et tout particulièrement dans l'arrondissement de Montargis, **RAPPELLE** l'urgence de mesures susceptibles d'améliorer l'accès aux soins pour les habitants de notre territoire, **DEMANDE** instamment au Gouvernement de revoir sa position, en permettant à la Région Centre Val de Loire de pouvoir bénéficier du relèvement du numerus clausus.

TRI SELECTIF RUE DES MOLLUS

Le maire informe le conseil municipal qu'en raison de la construction de logements locatifs rue des Mollus, des containers pour le tri sélectif seront installés à proximité des terrains concernés.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE « RAID de la SAHARIENNE »

Les élus ne retiennent pas une demande de soutien de la part de l'association « Les Luny-s Girls » participant au Raid de la Saharienne en soutien à l'association « Le Cancer du Sein » mais transmet le message aux élus qui souhaitent participer individuellement.

SALLE POLYVALENTE – AMENAGEMENT DE LA CUISINE

Avant l'ouverture de la séance, le conseil municipal s'est déplacé dans la cuisine de la salle polyvalente afin d'entendre la présentation par le maire des aménagements qui vont y être réalisés, notamment l'installation du four transféré de la cuisine centrale ainsi qu'un lave-vaisselle destiné uniquement aux associations.

CLASSE DE DECOUVERTE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Le conseil municipal prend connaissance de la carte postale reçue de Combloux de la part des élèves de l'école élémentaire participant à une classe de découverte. Ils y adressent leurs remerciements aux élus pour la participation financière à ce séjour.